

Annexe  
Point n° 26 du Conseil de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne  
du lundi 27 février 2017

**26 – Informatisation des écoles (ex CCPR) : demande de DETR**

La consultation pour équiper l'ensemble des écoles maternelles et primaires du Richelais en matériel informatique et numérique a été lancée début novembre 2016.

La réunion d'analyse des offres s'est déroulée le 5 décembre dernier, avec l'accompagnement du technicien du CARM37 (Centre d'Appui et de Ressources Multimédia).

La procédure de choix de l'entreprise est en cours et le budget global de l'opération est estimé à 158 650 € HT, hors écoles maternelles de Marigny-Marmande et de Richelieu qui ont été équipées en novembre 2016.

Le plan de financement prévisionnel se présenterait comme suit :

**DEPENSES HT**

Achat de matériel	155 000,00
Travaux de câblage et de connexion	1 500,00
Création du Portail numérique	2 000,00
Annonce marché public	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>158 650,00</b>

**RECETTES HT**

Conseil Départemental F2D	63 460,00
Etat (FSIL, DETR...)	63 460,00
CCPR	31 370,00
<b>TOTAL</b>	<b>158 650,00</b>

Il est ainsi proposé d'équiper en priorité les écoles peu ou pas dotées de vidéoprojecteur interactif (VPI), dans une logique d'équilibre territorial. La 1<sup>re</sup> phase d'équipement concernera les écoles primaires, et la seconde les maternelles.

Pour mémoire, le solde disponible avec RAR 2016 serait de 30 220 € TTC, ce qui permettrait de faire des équipements avant le vote du budget 2017, à condition que le marché avec le prestataire retenu soit signé avant le 31 décembre 2016.

Or pour cela, il faut obtenir les accusés de réception des dossiers de demande de financement, ce qui pourrait prendre un certain temps notamment pour les fonds d'Etat (le Contrat de ruralité n'est pas signé, puis il faudra ensuite déposer la demande de subvention).

Dès lors, l'équipement des écoles ne commencera certainement pas avant les vacances de printemps 2017, selon un planning qui serait le suivant :

INSTALLATION	ECOLE	CLASSE	NBRE D'ELEVES
<b>Vacances de Printemps 2017</b>	Faye la Vineuse	1 classe primaire	20
	Champigny sur Veude	3 classes primaires	68
	Marigny Marmande	2 classes primaires	48

<b>Vacances d'été 2017</b>	Ligré	3 classes primaires	74
	Richelieu Sacré Cœur	3 classes primaires	66
	Luzé primaire	2 classes primaires	46
	Richelieu JA du Plessis	7 classes primaires	145
	Champigny sur Veude	2 classes maternelles	35
<b>Vacances Toussaint 2017</b>	Ligré	1 classe maternelle	27
	Razines	1 classe maternelle	18
	Richelieu Sacré Cœur	2 classes maternelles	37
	La Tour St Gelin	2 classes maternelles	36
<b>TOTAL</b>			<b>620</b>

Le Conseil communautaire du pays de Richelieu avait en séance du 8 décembre 2016 :

- **Approuver** le projet de programmation prévisionnel d'équipement des écoles du Richelais en matériel informatique et numérique, tel que présenté ci-dessus,
- **Approuver** le plan de financement y afférant, tel que décrit ci-dessus.

Les services de la Préfecture demandent à la CCTVV de prendre une nouvelle délibération.

**Le Conseil communautaire est appelé à :**

- **SOLLICITER** l'aide financière de l'Etat au titre du Contrat de Ruralité (FSIL, DETR...) pour un montant de 63 460 €,
- **SOLLICITER** le soutien financier du Conseil Départemental en 2017 pour un montant de 63 460 € au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (F2D),
- **AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer le marché avec l'entreprise attributaire ainsi que tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.